

BRIDGE

Cette Section, ouverte aux élèves de la sixième à la terminale, est placée sous la responsabilité de M. Serge PLASTERIE (1^{ère} série carreau et enseignant diplômé de la Fédération Française de Bridge).

Le nombre des places est **limité** à 20 personnes.

Il est prévu un entraînement par semaine : le lundi de 17H15 à 18H45.
(le cours est divisé en deux parties : 45 minutes réservées aux enchères et 45 minutes réservées au jeu de la carte).

Les cours débiteront le lundi 12 septembre 2016 (rdv dans la cour d'honneur) et se termineront le lundi 12 juin 2017.

Nous prions les parents des élèves intéressés par cette section de bien vouloir joindre au bulletin ci-dessous :

- Une cotisation de 220 euros par chèque à l'ordre de l'ASSJP

Si vous avez des questions spécifiques à l'activité, voici le mail du responsable :
s.plasterie@saintjeandepassy.fr

BULLETIN A REMETTRE A Mr PLASTERIE ou à l'ACCUEIL de SJP

J'autorise mon fils (ma fille), à s'inscrire à l'A.S.S.J.P. pour y pratiquer le bridge

Nom : Prénom :

Classe : Tel : Portable mère :

Portable père : Date de naissance :

Mail (en MAJUSCULE).....

DATE :

SIGNATURE :